

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Tourisme et Patrimoine

Communiqué de presse

Lieux : Commune de Cazedarnes, Pays Haut Languedoc et Vignobles

Date : vendredi 28 octobre 2016

Titre : Le Pays Haut Languedoc et Vignobles signe la convention pour le label « Pays d'Art et d'Histoire » à l'abbaye de Fontcaude.

Ce vendredi 28 octobre, l'État représenté par Pierre POUËSSEL, Préfet de l'Hérault ; Christian POUGET, Sous-préfet de Béziers et le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles représenté par Jean ARCAS, Vice-président étaient réunis à l'abbaye de Fontcaude pour la signature de la convention Pays d'Art et d'Histoire, en présence de Laurent ROTURIER, Directeur régional des affaires culturelles, Kléber MESQUIDA, Président du Conseil départemental et Député, Philippe VIDAL, Vice-président du Conseil départemental, Jean-Noël BADENAS, Président de la Communauté de communes Sud-Hérault, Jacques MICHAUD, Président de l'Association les Amis de Fontcaude, les représentants de la mairie de Cazedarnes et les élus du Pays.

Avec cette signature, le Pays intègre officiellement le réseau des vingt-deux territoires labellisés de la région Occitanie et des 186 territoires labellisés à l'échelle nationale.

Ce label Ville et Pays d'Art et d'Histoire a été créé en 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec les collectivités territoriales. Il est attribué à des territoires qui s'attachent à la valorisation et à la médiation de leur patrimoine. Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention avec le ministère de la Culture et de la Communication.

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a initié une réflexion, avec le soutien de Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour sa labellisation en Pays d'Art et d'Histoire, il y a plusieurs années déjà.

Cette labellisation permet de construire un projet de territoire qui offre une vision à long terme en vue de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Le Pays d'Art et d'Histoire sera l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier du passé et la modernité : Journées européennes du patrimoine, nuit des musées, conférences, expositions, visites guidées et autres actions de sensibilisation des publics ; lancement d'une politique muséale à l'échelle du Pays.

Renseignements auprès de Céline BUNOZ, chargée de mission patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10.

